



Doc. 13471

04 avril 2014

Rapport du Commissaire aux droits de l'homme à la suite de sa visite au Danemark

Question écrite n° 659 au Comité des Ministres

de M. Michael Aastrup JENSEN, Danemark, Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe

Le 24 mars 2014, le Commissaire aux droits de l'homme a publié un rapport à la suite de sa visite au Danemark du 19 au 21 novembre 2013 (CommDH(2014)4).

Le ministre danois de la Justice avait critiqué ce rapport, au motif qu'il contenait des erreurs factuelles et des malentendus, qui avaient été portés à l'attention du Commissaire avant sa publication.

Le Directeur de l'Institut danois des droits de l'homme avait également critiqué publiquement le rapport, au motif qu'il mentionnait des affaires vieilles de dix ans qui, selon lui, donnaient une impression biaisée de racisme au Danemark.

M. Michael Aastrup Jensen,

Demande au Comité des Ministres,

Quelle est la position du Comité des Ministres face à ce type de critique visant l'une des institutions du Conseil de l'Europe ?

